

Accueil / Culture et loisirs / Patrimoine

Cologne. L'association Protection de l'environnement de Sarrant reste mobilisée contre les projets photovoltaïques

ABONNÉS 



Protection de l'environnement de Sarrant s'est réuni.DDM M. C.

Ajouter aux sources préférées sur Google

   

Patrimoine, Gers, Cologne

Publié le 20/05/2026 à 05:15 , mis à jour à 05:30

Article rédigé par **Correspondant du Gers**



La Dépêche du Midi

Écouter cet article 



00:00 / 01:55

Powered by **majelan X**

Les adhérents de l'association Protection de l'environnement de Sarrant se sont réunis à la salle Micro-Folies pour leur assemblée générale annuelle. Après la présentation et validation des rapports moral, d'activité et financier, a suivi un échange concernant les 2 projets de centrales photovoltaïques sur des terres agricoles sarrantaises. Ces 2 projets de 27 et 19 ha sont toujours en instruction. En mars et avril derniers, la Mission régionale de l'autorité environnementale a publié ses avis, recommandations et critiques. Les développeurs Qair et Reden Solar doivent faire un mémoire en réponse avant les enquêtes publiques.

Il a été constaté que le village de Sarrant produit plus d'électricité qu'il n'en consomme : production de 1,84 GWh (source RTE) pour une consommation de 1,5 Gwh (source ORE). De nombreux particuliers se sont équipés de panneaux photovoltaïques auxquels s'ajoutent 11 bâtiments couverts de panneaux. Les membres de l'association s'inquiètent devant la multiplication des projets photovoltaïques sur terres naturelles, agricoles et lacustres dans le Gers (près de 2.000 ha), dont la quasi-totalité est poussée par des multinationales étrangères ou des sociétés parisiennes. Dans la communauté des communes, il s'agit de 19 ha en activités, 5 ha acceptés (Homps), 166 ha en instruction et environ 70 ha en étude. De plus, estime l'association, "ces projets auront forcément un impact sur l'activité touristique de l'un des Plus Beaux Village de France et de ses nombreux gîtes, ainsi que sur les villages environnants".

L'association est adhérente des Amis de la Terre du Gers, qui bénéficie d'un agrément de protection de l'environnement au niveau départemental grâce auquel son "intérêt à agir" et "droit de recours" lui permet de contester les décisions administratives devant les tribunaux administratifs et de siéger dans différentes commissions départementales. Elle fait également partie du collectif Gers Danger Agrivoltaïsme regroupant plusieurs associations gersoises. Un site internet donne accès à de nombreux outils et informations (gersdangeragrivoltaique.com).

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)